

9 juillet 2013

**OBJET : Dépôt de mémoire concernant la construction d'une école primaire à l'Ile-des-Sœurs.**

Dans le contexte où il est question de construire une nouvelle école primaire à l'Ile-des-Sœurs, la plupart des considérations évoquées ont été d'ordre légal, écologique et politique.

D'entrée de jeu, il est clair que de prévoir l'emplacement d'une école primaire dans un site qui est en soi une partie d'un parc existant et apprécié des citoyens de tous âges, même si la portion qu'on lui réserve est une pointe qui semble anodine au premier abord, engendrera nécessairement, tôt ou tard, l'amputation progressive du parc adjacent. Cela va à l'encontre d'un principe fondamental qu'un parc est un espace consacré, qui devrait demeurer intouchable. D'autant plus que l'Ile-des-Sœurs a connu ces dernières années, plus que son lot d'atteinte à l'intégrité de ses espaces verts au dépend du développement immobilier.

L'Ile-des-Sœurs, si petite soit-elle, contient d'autres sites plus appropriés que l'emplacement proposé qui se trouve à être l'un des 2 carrefours les plus achalandés. Déjà ces dernières années, le développement à outrance de la pointe sud de l'Ile a fait en sorte que ce carrefour ne suffit plus au flot normal de la circulation et crée d'incroyables bouchons ! D'y installer une école primaire, et d'y ajouter la circulation des autobus scolaires, des véhicules des parents accompagnateurs de leurs enfants, va évidemment empirer la situation, engendrer une pollution sous toutes ses formes (bruits, émanations de CO<sub>2</sub>, encombrements de véhicules), augmenter le stress des familles etc. Le tout allant à l'encontre d'un espace de vie sain souhaité pour l'épanouissement et le cadre de vie des enfants du primaire.

Les gens choisissent d'habiter l'Ile-des-Sœurs pour sa principale richesse qui est constituée de ses espaces verts « consacrés » : parcs, pistes cyclables et de randonnées, arbres matures, biodiversité, le tout créant un sentiment de quiétude et de sécurité, appréciés de tous et particulièrement des familles. Tout cela crée un habitat où il fait bon vivre.

---

Les citoyens s'attendent à ce que l'école conçue pour leurs enfants soit à l'image du milieu de vie qu'ils ont choisi et présente les mêmes caractéristiques en termes de qualité de vie.

Il existe à l'Ile-des-Sœurs, actuellement, des sites vacants, dont l'un est situé à l'écart des carrefours achalandés, à proximité de terrains de soccer existants, de la forêt, des jardins communautaires, proches des pistes cyclables et de randonnées. Tous des aménagements compatibles et pouvant être exploités par les enseignants pour leurs élèves, éventuellement... le tout dans un cadre sécuritaire, naturel et paisible.

Le bien-être de nos enfants doit être le projet de tous. Il est temps que nos élus fassent passer les intérêts des familles en avant plan. Comment s'expliquer qu'on ait négligé de considérer d'autres sites optimaux, car ceux-ci existent bien, pour la construction de l'école, si ce n'est qu'à des fins de complaisance envers les promoteurs.

Il ne faut pas fermer les yeux sur le fait que cette discussion autour des besoins d'une nouvelle école date des années '80 et qu'à ce moment-là, les sites optimaux auraient pu être dès lors planifiés pour rencontrer des exigences de qualité. Cela aurait cependant exigé de nos élus une conscience sociale et non pas seulement le sens des affaires !

Considérant la croissance démographique de l'Ile-des-Sœurs qui ne cesse d'augmenter, déjà on voit poindre la nécessité d'une troisième école, il est moins une, mais jamais trop urgent pour prendre des décisions déraisonnables créant des déficits écologiques irréparables et des milieux de vie exécrationnels et incompatibles avec la qualité de vie recherchée à l'Ile.

N'y aurait-il pas une solution mitoyenne préférable entre celle de faire subir aux enfants en bas âge un transport éhonté vers l'autre rive et celle de les « parquer dans le trafic »... Et par surcroît, d'en faire porter l'odieux aux défenseurs du Parc de la Fontaine !!

Josée Trudel md  
Résidente de l'Ile-des-Sœurs depuis 1996